



Règlement de la Coupe de Tunisie de Golf

Saison sportive 2025-2026

1- Licence fédérale :

La licence fédérale est obligatoire pour toutes les compétitions entrant dans le cadre de la coupe de Tunisie.

La compétition est régie par les Règles de Golf du R&A; en vigueur, ainsi que par les Règles locales adoptées par le Comité du Tournoi.

2- Equipe FTG :

L'équipe FTG participe à titre promotionnel, hors classement et sans impact sur les résultats officiels de la compétition.

Les joueurs titulaires d'une licence « FTG » (membres du BF actuel, ou anciens Présidents de la FTG) ont le droit de prendre part à ce tournoi en constituant des équipes au nom de « Equipe FTG ».

Ces équipes pourront être complétées par des joueurs non sélectionnés par leurs associations.

3- Participation des anciens présidents de la Fédération :

Les anciens Présidents de la Fédération Tunisienne de Golf, titulaires d'une licence FTG en cours de validité, peuvent participer à la Coupe au nom d'une association ou d'un club de leur choix, sous réserve de l'accord préalable de l'association ou du club qu'ils souhaitent représenter.

4- Handicap :

Les handicaps sont calculés conformément au World Handicap System (WHS). Le handicap de jeu applicable sera déterminé selon les recommandations en vigueur.

Seuls les joueurs ayant un handicap moins de **26.4 pour les hommes et 30 pour les dames** et qui ont pris part au championnat de Tunisie 2024-2025 et/ou 2025-2026 avec un minimum de deux participations (tour du championnat et tournoi associatif jumelé confondus) ont le droit de participer à cette manifestation.

Aucune carte de scores pour un changement d'Hcp (d'un joueur participant) ne sera prise en considération par la FTG 1 mois avant la coupe de Tunisie.

Tous les handicaps des participants à la coupe de Tunisie seront révisés et mis à jour après la finale du championnat de Tunisie 2025-2026.

Seuls les joueurs / joueuses ayant un HCP ≤ 26.4 pour les hommes et ≤ 30 pour les dames après la révision de leurs HCP (suite à la finale du championnat de Tunisie 2025-2026) seront autorisés à prendre part à la coupe.



5- Inscription :

Chaque association peut engager jusqu'à 8 équipes au maximum (de 2 joueurs / équipe).

Chaque association ne peut engager qu'au maximum six joueurs et/ou joueuses de 20 ans et moins.

Les joueurs et les joueuses doivent s'inscrire dans leurs associations d'appartenance

L'association doit présenter la liste des équipes trois jours (03 jours) avant la date de la compétition.

6- Droit d'engagement :

Les associations participantes à la coupe de Tunisie doivent payer le droit d'engagement qui est de 50dt par équipe à la présentation de la liste des équipes à la FTG.

7- Capitaine :

Toutes les associations doivent désigner une personne comme capitaine.

Le capitaine sera chargé de la liste des équipes représentant son association.

Il représente son association au comité de l'épreuve et durant la/les réunion(s) technique(s) initiée(s) par le comité du tournoi.

Le capitaine de l'équipe ne doit pas jouer la coupe et peut être un Pro.

8- Le comité du tournoi :

Il sera désigné par la FTG.

Le comité de l'épreuve devrait comporter :

- Un directeur de tournoi (représentant de la Fédération Tunisienne de Golf).
- Le directeur du Golf qui reçoit ou son représentant
- 1 arbitre désigné par la Fédération Tunisienne de Golf.

9- Déroulement du tournoi :

Le tournoi se déroulera sur 2 jours consécutifs.

10- Formules du tournoi :

1^{er} Jour GREENSOME

2^{ème} Jour QUATRE BALLES Stableford (meilleure balle).

11- Repères des départs :

Les repères de départs du Championnat de Tunisie s'appliquent

Hommes hcp de 0 à 7,4 Repère **BLANC**

Hommes hcp de 7,5 et plus Repère **JAUNE**

Femme Hcp de 0 à 14.4 Repère **BLEU**

Femmes hcp de 14.5 et plus Repère **ROUGE**

Seniors à partir de 50 ans et plus (ayant joué le championnat 2025-2026 dans la série seniors) **BLEU**



NB: Les joueurs doivent être présents sur les tees des départs 10 minutes avant.

INFRACTION 2 COUPS DE PENALITE (l'horloge du starter faisant foi).

12- Classement :

Classement par équipes

Le classement des équipes sera comptabilisé selon le cumul des deux jours.

Il y aura un classement brut et un classement net.

Classement des associations

L'association 1^{ère} en brut sur les 2 jours avec le cumul des 4 meilleurs scores en brut de chaque jour.

L'association 1^{ère} en net sur les 2 jours avec le cumul des 4 meilleurs scores en net de chaque jour.

13- Prix :

Pour les associations :

La 1^{ère} association en brut sera primée.

La 1^{ère} association en net sera primée.

Pour les équipes :

La première équipe en brut sera primée.

La première équipe en net sera primée.

Départage des égalités :

En cas d'égalité, le classement se fera suivant le meilleur 2^{ème} jour, puis le meilleur retour.

Si l'égalité persiste, le départage se fera comme suit :

Du trou 10 au 18 - puis du 13 au 18 - puis du 15 au 18 - puis du 18 - puis du trou 1 et ainsi de suite.

Cadets:

Durant le tournoi, un joueur ne peut pas employer un Pro ou Un enseignant de golf comme cadet.

Rendre une carte de scores :

Le joueur doit, dans les dix minutes après avoir terminé le dernier trou de chaque jour, vérifier et rendre sa propre carte de scores au bureau du tournoi. Un joueur qui omet de procéder de la sorte, peut être disqualifié par le comité de l'épreuve. Un joueur est censé avoir rendu sa carte dès qu'il l'aura remise à un officiel dans le bureau du tournoi, l'aura vérifié avec la personne en charge du recording et qu'il aura quitté la zone de recording.

Clôture de la compétition :

Lorsque la feuille reprenant les résultats finaux est affichée ou considérée avoir été annoncée officiellement.



Instruments de mesure :

Pendant un tour, le joueur peut obtenir des informations de distance en utilisant un dispositif électronique de mesure de distance à condition de désactiver tout autre dispositif donnant la pente et la vitesse du vent.

L'arbitre a le droit à tout moment du jeu de vérifier tout appareil de mesure de distance.

Première infraction : pénalité générale

Deuxième infraction : Disqualification

Cadence de jeu (Note 2 de la Règle 6-7) :

Les joueurs sont encouragés à pratiquer le Ready Golf afin de favoriser un rythme de jeu fluide.

(Règle 5.6b-3) :

Un joueur devrait se préparer à l'avance pour le coup suivant et être prêt à jouer quand c'est son tour.

Quand c'est au tour du joueur de jouer:

- ✓ Il est recommandé que le joueur joue son coup en 40 secondes maximum, une fois qu'il a (ou devrait avoir) la possibilité de jouer sans gêne ni distraction, et
- ✓ Le joueur devrait normalement être capable de jouer plus rapidement que cela et il est encouragé à le faire.

Une fois sur le green, le premier joueur dispose de 30 secondes (à partir du moment où c'est à lui de jouer) pour effectuer son coup, les autres joueurs disposent de 20 secondes chacun.

Pénalité pour Infraction au Règlement :

1ère faute de temps: un coup de pénalité, 2ème faute de temps: deux coups de pénalité supplémentaires, 3ème faute de temps: disqualification.

Notes :

- 1) Les joueurs seront informés qu'ils sont hors position et chronométrés.
- 2) Le chronométrage débutera dès lors que l'Officiel jugera que c'est au joueur d'effectuer son coup.

Moyen de Transport motorisé :

Les moyens de transport motorisés sont interdits sauf autorisation expresse du Comité, conformément à la Règle Locale G-6.

Règle locale G-6 – Interdiction d'utiliser un moyen de transport motorisé

Pendant un tour, un joueur ou un cadet ne doit pas se déplacer à l'aide d'un quelconque moyen de transport motorisé sauf autorisation du Comité.

Exceptions autorisées à utiliser une voiturette de golf ou tout autre moyen de transport motorisé :



- les joueurs hommes jouant depuis les repères bleus ;
- les joueuses âgées de 50 ans et plus ayant participé dans la série Seniors Dames du Championnat de Tunisie.

Toute autre utilisation d'un moyen de transport motorisé sans autorisation du Comité entraîne la pénalité générale pour chaque trou durant lequel il y a eu infraction. Si l'infraction a lieu entre le jeu de deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant.

Étiquette & Mesures disciplinaires :

La compétition débute à la publication officielle de la liste des équipes participantes à la Coupe et se termine lorsque la feuille reprenant les résultats finaux est publiée officiellement par la FTG.

Tous les participants à la Coupe de Tunisie sont invités à respecter les règlements et l'étiquette du club d'hébergement. (Le code vestimentaire, accès aux installations et l'utilisation des infrastructures).

Les jeans et l'alcool sont interdits sur le parcours.

Si lors de la Coupe un joueur ou joueuse, son cadet, accompagnant(e) ou licencié de la FTG montre un comportement indésirable envers les autres participants, les adversaires, les spectateurs, les officiels, les membres du comité du tournoi, les infrastructures ou les représentants du club d'hébergement (comme frapper avec des clubs ou jeter des clubs etc. ...), ou si un joueur enfreint les règles de golf pendant la compétition (triche, entente pour déroger aux règles...), ou ne respecte pas l'étiquette du golf il pourra être traduit devant le comité de l'épreuve et est passible de recevoir un avertissement officiel ou peut être disqualifié en vertu de la règle 33-7. Aussi, selon la gravité de l'infraction ou des faits, le comité du tournoi a le droit d'imposer directement les sanctions sportives suivantes qui sont applicables du début à la fin du tournoi et à tout moment:

Un avertissement

La disqualification pour la journée

La disqualification de la Coupe

La suspension du « Permis Tournoi » pour une durée entre deux et douze mois

Le retrait définitif du « Permis Tournoi » avec mention de la date à partir de laquelle le repassage du permis est possible.

En cas de récidive ou faits de violence verbale, écrite ou physique, durant le tournoi - quelque soit le lieu ou le moment - rapportés au comité du tournoi, le joueur, joueuse, cadet, accompagnant(e) ou licencié de la FTG doit être exclu immédiatement du tournoi en usant de tous les moyen légaux possibles avec mention des faits dans le rapport du tournoi (communiqué au ministère de tutelle et ministère de l'intérieur à travers la commission mixte d'organisation), et en plus de la sanction sportive décidée, les faits doivent être officiellement rapportés à la FTG qui prendra toute autre mesure qui s'impose.

Au cours d'une compétition, tous les spectateurs (parent(s), entraîneur(s), officiel(s) de club, supporter(s),



accompagnateur(s) etc.) doivent rester à une distance raisonnable des joueurs sur le parcours, soit une distance de l'endroit où il est pratiquement impossible de donner des conseils ou d'interférer avec le jeu. Seul le Capitaine désigné par l'association a le droit de parler ou donner des conseils et à ses joueurs uniquement.

Chaque violation de la règle 8-1 des règles de golf (conseil) sera pénalisée en conformité avec cette règle.

N.B : Les décisions du comité du tournoi sont sans appel.